# Devoir de mémoire ou travail de mémoire ?

On assiste depuis quelques décennies à une sorte de frénésie mémorielle : un calendrier commémoratif de plus en plus rempli, une pluralité des mémoires qui quelquefois peuvent se concurrencer autour des mêmes temps, des mêmes lieux. Les usages politiques du passé sont anciens. Ils tendent aujourd’hui à s’amplifier et à se diversifier, ce qui rend plus complexe l’implication de l’École dans la politique de mémoire mise en œuvre par l’État. Cette complexité des enjeux mémoriels se traduit par un débat sémantique. Célébrer et commémorer n’impliquent pas les mêmes finalités. Une bonne partie de nos concitoyens — et notamment beaucoup d’élus — accordent la priorité au premier, par révérence au passé dans ce qu’il est convenu d’appeler le devoir de mémoire. Il est illusoire de bannir cette expression du débat public, même si chacun peut constater que la fidélité à l’égard du passé ne se conjugue pas toujours avec la vérité. C’est pourquoi beaucoup d’historiens et, avec eux, la plupart des professeurs d’histoire-géographie préfèrent le second terme. Commémorer, c’est certes se souvenir ensemble, mais c’est aussi aborder les questions mémorielles avec un regard critique. C’est du moins le choix que fait le groupe académique Mnémosyté avec le souci de former le jugement des élèves. Donner à ces derniers la possibilité de confronter des documents sur une même journée commémorative ou lors de la visite d’un lieu de mémoire, offre la possibilité de les former à une démarche réflexive. Cette dernière, nourrie par l’histoire, doit aider les élèves à réaliser la nécessaire distinction entre des constructions mémorielles souvent figées et quelquefois concurrentes et la recherche exigeante de la vérité que le professeur s'efforce d’enseigner. Dans un contexte scolaire, la participation à une commémoration ne prend véritablement sens pour des élèves que si elle permet de les engager de manière active et réfléchie dans un travail de mémoire.

Groupe académique ***Mnémosyté***

**Pour aller plus loin :**

**BENESTROFF Corinne (2016), «**Sébastien Ledoux, Le Devoir de mémoire. Une formule et son histoire », Questions de communication, 29 | 2016, Notes de lecture, 481-483.

<https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/10652>

FEYFANT Annie (2016). *Les enjeux de la construction d’une histoire scolaire commune.* Dossier de veille de l’IFÉ, n° 109, mars, Lyon : ENS de Lyon. (Notamment pp. 9-12).

<http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=109&lang=fr>

JOUTARD Philippe (2015), *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Ed. La découverte, coll.Poche**.**

RIOUX Jean-Pierre (2002), « Devoir de mémoire, devoir d’intelligence », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, vol. n° 73, n° 1, 2002, pp. 157-167.

<https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2002-1-page-157.htm>

ROUSSO Henry (2016), *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Belin.